

Technicien de terrain, le gestionnaire d'espaces naturels participe à des projets de préservation ou de restauration des richesses écologiques. Sa culture naturaliste, sa connaissance des outils de communication lui permettent de gérer et de promouvoir des activités nature. Le technicien supérieur en « gestion et protection de la nature » exerce, selon son statut et la structure qui l'emploie une ou plusieurs missions :

- Mission technique relative à l'évolution de la biodiversité, à l'équilibre et la résilience des écosystèmes et à la multifonctionnalité des espaces. Le titulaire de l'emploi observe et analyse les espaces, produit et diffuse des connaissances naturalistes et écologiques à partir d'inventaires et de suivis d'espèces. Il intervient sur les sites ou espaces par des travaux d'entretien ou de renaturation. Il organise, prépare et assure le suivi des travaux. Le technicien peut encadrer une équipe d'ouvriers ou d'agents d'entretien, des stagiaires ou un chantier de bénévoles. Il veille à ce que les interventions garantissent la qualité et la diversité biologique et paysagère.
- Mission d'éducation à l'environnement relative à la sensibilisation de différents publics aux enjeux de la biodiversité et à la nécessité de changer les pratiques afin de concilier les activités humaines et la préservation des ressources naturelles. Le titulaire de l'emploi accueille différents publics (scolaires, grand public...), organise des animations pédagogiques et thématiques, des visites guidées de parcours nature sur des sites appropriés. Il peut avec une formation complémentaire effectuer un accompagnement sportif (randonnée équestre, ascension de sommets, ...).
- Mission de police de la nature qui peut être exercée par commissionnement.

➡ Débouchés

Le technicien supérieur est employé dans des structures de tailles et de statuts très hétérogènes : associations de protection et découverte de l'environnement, organismes de développement et de valorisation des patrimoines naturels et culturels, collectivités territoriales, parcs, entreprises, bureaux d'études. Ses fonctions peuvent être variées : gestionnaire, animateur, éducateur, garde, informateur-relais.... La demande de polyvalence est forte.

Ses employeurs sont le plus souvent les syndicats d'initiative, les organismes de vacances et de loisirs, les administrations territoriales, les parcs naturels, les services extérieurs des ministères ou les organismes de développement.

Exemple(s) de métier(s):

- Emplois de la filière technique : agent technique de réserve naturelle, agent technique environnement, garde technicien, garde du littoral, ecogarde, technicien nature en ville, technicien naturaliste, technicien de gestion des réserves naturelles régionales, technicien espaces naturel, chargé de travaux de renaturation, gestionnaire technique des espaces naturels...

- Emplois de la filière animation : éducateur à la nature, éducateur environnement, animateur nature, animateur technique environnement, ...

➡ Accès à la formation

En priorité :

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)
- BAC STAV
- Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune

Ceci est la liste des principaux diplômes admis. Les titulaires de Bac Pro qui ont une mention bien ou très bien au bac sont admis de droit dans les BTS correspondant à leur spécialité s'ils remplissent les conditions de candidature.

➡ Programme

Matières	Horaires (1)
Lettres modernes	1h
Documentation	0h30
Langue vivante	2h
Education socioculturelle (M1,M2,M3)	1h30
Education physique et sportive	1h30
SESG/Gestion entreprise M1	1h30
Biologie-Ecologie	2h30
Mathématiques	1h15
TIM	0h45
STAE/Gestion aménagement espaces naturels	6h
SESG/Gestion entreprise (M5,M7,M8)	2h
Histoire-Géographie	0h30
Education socioculturelle (M6,M8)	2h

(1) Horaire hebdomadaire

L'examen du brevet de technicien supérieur agricole comporte huit épreuves obligatoires qui permettent de vérifier l'atteinte des capacités du référentiel de compétences.

L'organisation des épreuves prend en compte les modalités particulières de mise en œuvre de la certification. L'examen est organisé par combinaisons entre des évaluations ponctuelles terminales (EPT) et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les scolaires inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du contrôle en cours de formation (CCF)

E1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui : Saisir les enjeux de la réalité socio-économique, Se situer dans des questions sociétales, Argumenter un point de vue dans un débat de société. Finalités : L'enseignement doit permettre d'approcher la complexité du monde d'aujourd'hui et de comprendre les évolutions de la société par l'exercice d'un esprit vigilant et critique. L'appropriation d'une culture, notamment socio-économique, en lien avec des questions sociétales et des controverses relatives aux domaines professionnels ou non, vise à faire repérer les valeurs en jeu, à questionner les références

acquises et à confronter les opinions pour en faire émerger les complémentarités et les divergences. La formation au jugement éclairé doit conduire à construire et défendre une prise de position argumentée dans une langue claire, précise et nuancée, en particulier à l'écrit.

E2 : Construire son projet personnel et professionnel : S'engager dans un mode de vie actif et solidaire, S'insérer dans un environnement professionnel, 'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers, Conduire un projet

Finalités : Cet enseignement vise à développer l'autonomie, l'initiative, la responsabilisation, la prise en compte de l'autre et du contexte, en privilégiant une approche collaborative. Il s'agit d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet qui s'inscrit dans la durée, dans une perspective d'insertion sociale, professionnelle et d'épanouissement.

E3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés : Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public, Communiquer en langue étrangère, Communiquer avec des moyens adaptés

Finalités : Cet enseignement a pour but de développer des compétences dans le champ de la communication, en français et en langue étrangère, avec une visée à la fois sociale et professionnelle. Il contribue à approfondir une culture informationnelle afin d'avoir un regard critique sur la compréhension de l'information et de ses nouveaux acteurs compte tenu de l'évolution des technologies numériques. Il s'agit de savoir construire et cibler des messages en utilisant différents langages. La communication orale est fondamentale.

En langue étrangère, en particulier, l'accent est mis sur les compétences favorisant l'employabilité, dans un contexte de mobilité accrue, (à l'international notamment), de poursuite d'études et de formation tout au long de la vie.

E4 : Réaliser une expertise naturaliste

Élaborer une stratégie de mise en œuvre de protocoles : Prise en compte du contexte ; Identification des enjeux et des objectifs de l'étude ; Pertinence de l'analyse multicritères dans le choix du ou des protocoles.

Recueillir des données écologiques à partir d'un protocole sur une base cartographique géoréférencée : Pertinence de la mise en œuvre du protocole ; Validité scientifique des données recueillies ; Collecte et bancarisation de données notamment cartographiques et graphiques.

Produire un diagnostic de synthèse : Représentation pertinente des résultats à l'aide d'outils adaptés ; Qualité de l'analyse ; Qualité de la synthèse du diagnostic.

Finalités : Cet enseignement vise à donner aux futurs titulaires du BTSA GPN la capacité à réaliser des expertises naturalistes en s'appuyant sur une analyse de terrain effectuée à différentes échelles. La réalisation d'un diagnostic naturaliste n'intervient que s'il existe une préoccupation de connaissances et/ou de gestion d'un milieu ou d'une espèce.

E5 : conduire une opération de gestion environnementale

Choisir des stratégies opérationnelles en fonction du contexte : Pertinence des choix techniques ; Qualité du descriptif des

clauses techniques ; Organiser des actions de gestion de la nature ; Qualité de la préparation administrative et financière préalable ; Prévention et gestion des risques de santé, de sécurité ; réduction des impacts environnementaux ; Adaptation de l'organisation logistique de l'action

Coordonner la mise en œuvre des opérations de génie écologique : Pilotage du travail entre les intervenants ; Contrôle et régulation du travail réalisé ; Réception et évaluation des interventions.

Finalités : L'enseignement doit permettre aux apprenants d'organiser, coordonner et contrôler toutes les étapes, de la commande au bilan final, d'un chantier, d'une opération de gestion environnementale dans le respect des règles juridiques, sociales, environnementales.

E6 : Concevoir une médiation scientifique et d'éducation à l'environnement

Concevoir des projets de médiation scientifique dans le cadre d'activités d'EREDD : Validité des connaissances scientifiques ; Pertinence de la démarche pédagogique ; Effets sur l'évolution des pratiques sociales.

Réaliser des prestations d'animation scientifique : Qualité de l'information scientifique ; Pertinence des techniques d'animation et de médiatisation ; Qualité de la sensibilisation et de la démarche d'interprétation.

Coordonner l'accueil du public en sécurité : Prise en compte des caractéristiques du public ; Prise en compte des règles juridiques et de sécurité ; Répartition et régulation du travail.

Finalités : Ce module permet à l'apprenant de concevoir, de mettre en œuvre, d'animer et d'évaluer un projet d'éducation relative à l'environnement auprès de publics diversifiés. La mise en situation des apprenants dans des conduites d'animations réelles est vivement conseillée afin qu'ils expérimentent et s'approprient la démarche globale de conception ainsi que les techniques d'animation.

E7 : Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature

Monter un projet professionnel : Identification des enjeux, de la structure et du territoire concerné ; Pertinence du montage du projet au regard du contexte ; Maîtrise des montages budgétaires.

Opérationnaliser les différentes phases d'un projet professionnel : Élaboration des objectifs à moyen terme et formalisation ; Qualité de la programmation du projet.

Évaluer globalement le déroulement d'un projet professionnel : Bilan critique des opérations ; Proposition de pistes d'évolution.

Finalités : Ce module vise à instruire une réponse à une commande professionnelle de gestion environnementale et de valorisation de la nature. Il s'agit de rendre autonomes les apprenants dans leurs investigations de terrain.

E8 : Contribuer au dialogue territorial

Réaliser un diagnostic territorial : Prise en compte du contexte territorial (institutionnel, économique, juridique, social, paysager, historique, culturel) ; Caractérisation des logiques

d'acteurs au regard d'enjeux socio-environnementaux d'un territoire ; Élaboration de scénarii prospectifs territoriaux.

Participer à un processus de concertation : Prise en compte des différents points de vue ; Prise en compte des dynamiques territoriales ; Proposition d'amélioration du dialogue territorial. Communiquer sur un projet sensible en situation de conflit : Mise en œuvre de la politique de la structure ; Identification de points de diagnostic partagé ; Adaptation de la stratégie, de l'argumentaire et du programme d'actions envisagé.

Finalités : Cet enseignement vise à donner aux futurs titulaires du BTSA GPN la capacité de réaliser un diagnostic territorial, de participer à des temps de concertation entre acteurs, de communiquer sur des projets sensibles en vue de favoriser le dialogue entre acteurs.

→ Domaine professionnel - compétences

Réaliser une expertise naturaliste : Réalisation d'inventaires floristiques et faunistiques, suivis (comptages, relevés, mesures, indicateurs, recueil d'indices...) suivant les protocoles. Collecte, traitement et analyse simple des données formalisées sous forme de cartographie (SIG), relevés graphiques. Formulation des résultats d'une expertise naturaliste.

Conduire une opération de gestion environnementale : Mise en œuvre et réalisation d'actions de régulation et de préservation à partir d'un cahier des charges. Encadrement des chantiers et/ou des actions. Contrôle des travaux de génie écologique. Coordination et accompagnement des intervenants extérieurs ou prestataires sur le site

Concevoir une médiation scientifique et d'éducation à l'environnement : Élaboration concertée d'un programme d'animations ou de formation ; Organisation de l'animation sur le site choisi ; Conception d'une action d'animation et de ses outils ; Interprétation de sites et création d'outils

Instruire un projet de gestion et de valorisation : Évaluation de la faisabilité technique et économique d'un projet : diagnostics et études d'incidence ; Élaboration de cahiers des charges d'un projet de gestion et de valorisation ; Réalisation et suivi de dossiers, d'actes administratifs, de comptes rendus d'activités Évaluation du projet et propositions de pistes d'évolution.

Contribuer au dialogue territorial : Conduite d'une réunion de présentation autour d'un projet sensible à des acteurs dont les enjeux diffèrent ; Mise en place d'un dialogue face à un comportement réfractaire au cours d'une visite sur le site ; Construction d'un argumentaire porté par la structure.

Enseignements scientifiques et techniques : diagnostics, et expertises naturalistes appliqués aux espaces naturels. La nature comme patrimoine commun et les enjeux politiques et culturels qui lui sont liés. Démarche de concertation indispensable au projet de protection et de valorisation de la nature après analyse des enjeux historiques, géographiques, économiques et culturels du territoire. Organisation et mise en pratique d'opération de génie écologique après identification des modalités techniques. Conception et réalisation d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès de public

divers. Les enjeux d'un projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels, études de faisabilité (technico-économique, juridique, réglementaire et humaine), planification et mise en œuvre des opérations, évaluation des actions réalisées, etc.

→ Stages

12 à 16 semaines de stages en entreprise, dont 10 en période scolaire, complètent la formation. Un stage principal d'au moins 8 semaines doit être effectué dans une organisation de gestion de la nature et de sa valorisation.

→ Poursuites d'études

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle. Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études. Ils peuvent préparer :

- **CPGE scientifique post BTSA** (ministère de l'Agriculture)
- **En Licence professionnelle** :
 - aménagement du paysage spécialité aménagement arboré et forestier
 - aménagement du paysage spécialité gestion et développement durable du paysage
 - aménagement du territoire et urbanisme spécialité gestion des ressources environnementales en milieu rural
 - aménagement du territoire et urbanisme spécialité gestion et aménagement durable des espaces et des ressources
 - espaces naturels spécialité analyses et techniques d'inventaires de la biodiversité
 - espaces naturels spécialité biologie appliquée aux écosystèmes exploités
 - espaces naturels spécialité métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels
 - protection de l'environnement spécialité animateur agri-environnement
 - protection de l'environnement spécialité génie de l'environnement et du développement durable
 - protection de l'environnement spécialité gestion agricole des espaces naturels ruraux
- **Diplôme d'ingénieur** de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

→ Où se former

Aude (11)

Lycée agricole Charlemagne - Carcassonne (Public) /

Aveyron (12)

MFREO de St Sernin / Rance - Saint-Sernin-sur-Rance (Privé) /

Gers (32)

Campus La Salle St Christophe - Masseube (Privé) /

Lozère (48)

Lycée agricole de la Lozère site François Rabelais - Saint-Chély-d'Apcher (Public) /

Hautes-Pyrénées (65)

L.E.G.T.A. Jean Monnet - Vic-en-Bigorre (Public) /

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible



Pour en savoir plus

- www.agriculture.gouv.fr
- www.chlorofil.fr rubrique Ens. supérieur et recherche
- www.portea.fr
- www.ecologie.gouv.fr
- www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>
les publications disponibles (collections Diplômes,
Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas
moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au
Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de
l'Éducation Nationale (PSY-EN).**

